MANIFESTE AV ROY,

CONTENANT QVEL DOIT ESTRE LE CONSEIL

D'VN PRINCE.

A LA GLOIRE DV PARLEMENT.

Par L. S. D. T.



A PARIS,
Chez DENYS LANGLOIS, au mont S. Hilaire,
à l'Enseigne du Pelican.

M. DC. XLIX.



MANIFESTE AV ROY, Contenant quel doit estre le Conseil d'vn Prince.

A LA GLOIRE DV PARLEMENT.

Par L. S. D. T.

SIRE,

Les Princes estans les Images viuantes de Dieu, nous deuons croire par cette raison qu'ils font tout auec Iustice, le respect & l'obeyssance que nous leur deuons, ne regardent pas simplement leurs personnes, mais aussi l'authorité que Dieu y a mise. Les meschans la possedent aussi bien que les bons ; & partant il veut que nous les reconnoissions également, & reuerions comme l'image de sa puissance, ceux que nous ne pouuons pas aimer comme l'image de sa bonté. Ce sont des hommes deuant Dieu, mais ce sont des Dieux au respect des autres hommes : la vie & la mort de ceux qui leur doiuent obeyssance, sont entre leurs mains ; & parce que leur puissance vient du Ciel, elle ne peut estre empeschée que de ce costé-là : Il faut donc que les Subiets, qui ont pour leurs Princes des hommes cruels & vicieux, supportent patiemment les effets de leur fureur & de leur impieté, & qu'ils fassent comme la terre, qui souffre les malignes influences du Ciel sans s'éleuer contre luy.

Il est vray que le plus grand mal-heur qui puisse arriuer à vn

Prince, c'eſt de croire qu'il luy eſt permis de faire tout ce qu'il luy plaiſt, & tout ce qui luy eſt poſſible. Ie ſçay que ces ſentimens viẽnent aux Princes par les flatteurs, qui ne manquent iamais de leur recommander la grandeur de leur pouuoir: & i'ay appris de Seneque, que les Grands dans l'abondance de toutes choſes, ont beſoin de perſonnes pour leur dire franchement la verité qu'ils ſont obligez de ſuiure. La crainte que nous auons, SIRE, que voſtre bon naturel ne ſoit corrompu par vne telle peſte de gens qui vous obſedẽt, m'oblige de vous propoſer icy quelques exemples des grands Princes qui ont heureuſement regné, pour les imiter en leurs actions, & au chois des perſonnes que vous deuez faire pour vous aider à conduire ce grand Nauire de voſtre France. Sans doute nous aurions deſia reſſenty des effets de la bonté de V. M. ſi vous n'en eſtiez empeſché par les loix de l'Eſtat, leſquelles vous ſouſmettent durant voſtre Minorité, à la volonté de ceux qui gouuernent, & qui veulent faire leur fortune aux dépens de la voſtre. Voſtre âge n'a rien de puerile; vous auez acquis auant le temps les qualitez d'vn Prince acheué; vos mœurs nous repreſentent ces Heros dont vous eſtes ſorty, & vos actions nous aſſeurent, que vous eſtes ce Preſent que le Ciel nous auoit promis pour ſoulager la France.

Cela eſtant, SIRE, i'eſpere que vous verrez de bon œil cette Lettre, que ie ne vous eſcris, que parce que la Fortune ne m'a point encor donné de place auprez de V. M. pour luy dire de bouche ce qu'il faut qu'elle ſçache. Ie m'aſſeure que vous ferez vn bon accueil à ces Illuſtres que ie vous preſente, leſquels par leurs rares vertus ont eſté ſurnommez les Delices du monde, les Peres des Peuples, & les Reſtaurateurs du Genre humain. C'eſt ſur le modele de ces grands hommes, SIRE, que vous vous deuez former, pour rendre voſtre regne le plus glorieux, le plus triomphant, & le plus chery de tous les autres qui l'ont precedé: C'eſt par l'eſtime des gens de bien, & par les employs qu'ils leur ont donné, qu'ils ſont arriuez à ce comble de gloire & de reputation, & c'eſt par là que V. M. doit regner, c'eſt à dire, par les conſeils des Sages, & ſur tout de voſtre Parlement, comme vous allez voir.

Platon, & les autres Philoſophes de ſa Secte, ſe ſont ſeruis d'vne ſimilitude fort propre, quand ils ont comparé l'authorité d'vn Souuerain, & la prudence de ſes Conſeillers, au cours & au mouuement du Soleil, par lequel il fait les iours naturels, & forme les années. Car qui eſt-ce qui ne void, que ce mouuement

iournalier, qui marque les iours naturels d'vne matinée à l'autre, eſt admirable, rapide, & violent ? Cela ne nous repreſente autre choſe, qu'vne authorité ſouueraine de ſoy, ſous laquelle les hommes tremblent, gemiſſent, & craignent. Quel eſt celuy qui ne void pareillement, que le cours annuel du Soleil qui acheue les ans, s'oppoſe à ce mouuement rapide diurnal,non pas directement,mais allant du Couchant au Leuant par le Cercle oblique du Zodiaque? Il tempere par ce moyen la rapidité, la violence, & l'impetuoſité du mouuement quotidien; & par ſa douceur il diſtingue les ſaiſons, il nourrit & entretiēt tous les animaux,ſans laquelle ils mourroiēt.

La prudence des Miniſtres d'vn Prince n'eſt pas d'vn moindre effet, quand elle s'oppoſe auec la bonne grace, la raiſon, & la Iuſtice, à cette Puiſſance ſouueraine, qui eſt de ſoy impetueuſe & redoutable: elle maintient l'Eſtat, qui tomberoit en ruine, s'il n'eſtoit appuyé de ſes ſages conſeils. Les exemples de cecy ſe voyent ordinairement és Princes qui ſont mal conſeillez, leſquels abuſent de leur puiſſance, & la conuertiſſent en Tyrannie, en commettant des violences, des rapines, & des iniuſtices, qui ſont les cauſes de leur perte, & de la Monarchie. Nous ne pouuons pas douter à preſent de la verité de la Maxime des Politiques & des Philoſophes, que les choſes violentes ne peuuent eſtre de longue durée. Voila, SIRE, le premier effet du bon conſeil, puis qu'il fait regner le Prince dans ſes Eſtats, en luy faiſant rendre l'obeyſſance qui luy eſt deuë, & reſpectiuement rend les Subiets heureux ſous ſa domination.

Ie viens, SIRE, au ſecond effet du bon conſeil, que ie trouue grandement auantageux à vn Prince pour l'honneur, & la reputation qu'il luy fait acquerir. Car, ſuppoſé qu'vn Prince de luy-meſme ne fuſt gueres ſage, ny bien intelligent, ſi eſt-ce qu'on l'eſtimera tel, s'il le prend des ſages Conſeillers, deſquels il ſuiue les auis: parce que nous voyons ordinairement qu'on luy attribuë les effets de toutes choſes, comme ſont les Victoires, les Conqueſtes, & les Batailles qu'il aura gaignées par les Capitaines; ou bien les bons Reglemens, les Ordonnances, & les Loix qui auront eſté faites par ceux de ſon Conſeil. Vne autre raiſon par laquelle vn Prince eſt obligé de n'auoir auprés de luy que des gens d'honneur, eſt que les vices, & les defauts de ceux qu'il employe, luy ſont toûjours attribuez, à cauſe de leurs actions, que le peuple croit emaner de celuy, ſous le nom duquel, de ſon authorité, & de ſon pou-

uoir

uoir toutes choses se font. I'adiouste pour troisiesme raison, qu'il est impossible qu'vn Prince qui aura d'habiles Conseillers, n'apprenne tous les iours auec eux, & ne se rende capable de gouuerner son Estat, sinon qu'il fust tout à fait stupide & dépourueu de sens commun. Neantmoins quelques bons Conseillers qu'vn Prince puisse auoir, il ne se doit iamais tant reposer sur eux, que de ne vouloir point connoistre de ses affaires. Cét excellent Conseiller (le sieur de Commines) leur apprend bien ce qu'ils doiuent faire, quand il leur dit, que Dieu n'a point estably la Charge du Prince pour estre exercée par des bestes: & il se mocque de ceux, lesquels quand on leur parle de quelque affaire, respondent, Ie ne suis pas Clerc, ie laisse faire aux gens de mon Conseil, ausquels ie me fie; & là dessus s'en vont à leurs plaisirs: disans, que s'ils auoient esté bien nourris en leur ieunesse, ils allegueroient d'autres raisons, & souhaiteroient d'estre estimez tres-sages & vertueux.

Le troisiesme effet du bon conseil, SIRE, n'est pas moins vtile à vn Prince que les deux autres, estant bien certain, qu'il le fait craindre de ses ennemis & des estrangers, qui difficilement pourroient reüssir, s'ils auoient le dessein de s'attaquer à luy. Ie ne veux produire sur ce sujet, que l'exemple du fameux Hannibal, qui estoit vn Capitaine également vaillant & sage: aussi craignoit-il dauantage les prudens Capitaines que les Romains enuoyerent contre luy, que les hardis & les courageux; & les forces Romaines luy furent plus redoutables sous la conduite de Fabius Maximus, que non pas sous les autres Capitaines, qui estoient boüillans & temeraires. Car en effet, apres qu'Hannibal eut défait en bataille les Consuls Flaminius & Sempronius, qui estoient tous deux hazardeux & vaillans: les Romains luy mirent en teste Fabius Maximus, qui luy fit dire, qu'il voyoit bien que Rome auoit aussi son Hannibal, duquel la prudence & la sagesse firent plus de peur & de peine à ce Chartaginois, que toutes les forces des Romains, qui n'estoient pas petites.

Iusques icy, SIRE, ie ne vous ay parlé que du conseil du Prince, que l'on appelloit du temps des Empereurs Romains le Consistoire; & les François l'appellent le Conseil Priué du Roy, & depuis quelque temps le Conseil d'enhaut. Mais il faut que V. M. sçache maintenant, que les Empereurs de Rome, & les Roys de France, auoient encor vn autre Conseil, auquel ils auoient recours en leurs grandes affaires, comme lors qu'il estoit question de faire des Loix pour le bien public. Les Romains appelloient ce Conseil Se-

nat, & les François Parlement : Et ce nom de, Parlement, signifioit anciennement l'assemblée des trois Estats, ainsi que dit le sieur de Commines, & comme il se void par nos Histoires. Les Roys aussi conuoquoient quelquefois auec leur Conseil ordinaire, plusieurs grands Prelats, & Barons du Royaume ; & telle assemblée estoit nommée le grand Conseil : mais du depuis ils ont transferé ce pouuoir au Parlement.

Suiuez, SIRE, s'il vous plaist, les exemples de vos Ayeuls, & de ces bons Empereurs Romains, qui n'ont iamais mesprisé és choses de grande importance de prendre l'auis du Senat, & de se gouuerner par ses prudens conseils. Du temps de Iule Cesar, que la Republique fut changée en Monarchie, son authorité fut beaucoup auilie : si est-ce pourtant qu'il ne se trouua iamais Empereur, qui osast entreprendre de le destruire entierement : Tout au contraire, les bons s'en seruoient pour mieux establir leur puissance. Et la raison pourquoy aucun des Empereurs, bon ou mauuais, n'osa le faire, c'est pource que par la Loy Royale (par laquelle l'Estat Monarchique fut estably à Rome) la seule puissance du peuple fut donnée au Prince, & non pas celle du Senat. Il y auoit quelque difference entre ces deux puissances, celle du peuple estoit souueraine sur les particuliers du Senat, mais sur le Corps du mesme Senat, elle ne l'estoit pas : leurs loix auoient vne authorité égale, dont les vnes estoient appellées *Senatusconsulta*, & les autres *Plebiscita*.

Vous ne deuez pas douter, SIRE, que le peuple obeyra plustost à vne Loy, ou à vne Ordonnance qui aura esté examinée par vne grande & notable Assemblée, telle qu'est vostre Parlement : & qu'il croira que telle Ordonnance sera mieux fondée sur la raison & sur l'équité, que quand elle a passé seulement par le cerueau d'vn seul homme, ou de quelque petit nombre. Par cette raison, l'Empereur Alexandre Seuere ne fit iamais Loy ny Edit, qu'il n'eût en son Conseil pour le moins vingt grands Iurisconsultes, & cinquante autres excellents personnages bien experimentez : Et afin qu'ils opinassent plus iudicieusement, il leur donnoit le temps de se preparer, leur ayant fait entendre auparauant la matiere sur laquelle il faloit prononcer. L'Empereur Theodose ordonna qu'aucune Loy ne seroit valable, que premierement elle ne fust resoluë par vne meure deliberation de tout son Conseil, & en apres receuë & approuuée par le Senat de Rome : Car, disoit-il, nous connoissons bien que les Loix & les Edits qui sont faits par vn bon conseil,

ſont l'eſtabliſſement de la durée, & de la gloire de noſtre Empire.

C'eſt auſſi pourquoy ce grand & ſage Empereur Auguſte communiquoit tellement des affaires de l'Empire auec le Senat, qu'il faiſoit (comme eſcrit Dion) vn doux & agreable meſlange de la Monarchie auec la Republique : & non ſeulement il ne ſe contentoit pas de rapporter au Senat toutes les affaires de conſequence pour auoir ſon auis : mais encor il vouloit que le Senat luy donnaſt tous les ans vingt Conſeillers pour ſe tenir aupres de luy, & eſtre de ſon Conſeil Priué, qui n'eſtoit composé que de gens fort ſçauans, ſages, doux, & bien moderés, tels que le Iuriſconſulte Trebatius, que ce ſage & genereux Agrippa ſon gendre, que ce docte, & protecteur des Lettres Mecenas. C'eſt pourquoy auſſi l'Empereur Tybere, ſon Succeſſeur, bien qu'il fuſt vn Prince plus remply de vices, que de vertus, il ſuiuit la voye de ſon Deuancier, & n'ordonna iamais rien d'important ſans l'auis du Senat.

Tous les bons Empereurs ont fait la meſme choſe, cõme les Veſpaſians, les Tites, les Trajans, les Adrians, & les Antonins, leſquels conferoient touſiours auec le Senat, des affaires qui touchoient le Public, où ils n'entroient iamais en qualité de Maiſtres, mais cõme Preſidens; iuſques là meſmes, qu'ils ne vouloient receuoir aucuns titres d'honneur, que ceux qui leur eſtoient accordez par le Senat Romain. Au contraire, les Empereurs qui n'ont gueres valu, tels que les Caligulas, les Nerons, les Commodes, les Baſſians, les Maximins, & les Heliogabales, qui ont tous extremement hay le Senat, & fait mourir beaucoup de Senateurs, croyans d'eſtre plus abſolus, quand ils n'auroient plus de ces Controlleurs, qui trouuoient à redire à tout ce qu'ils faiſoient : Mais l'iſſuë en a toûjours eſté telle, que ceux qui meſpriſoient & vouloient aneantir le Senat, ont fait vne fin malheureuſe, & laiſſé à la Poſterité vne infame & odieuſe memoire de leurs noms.

Vos Peres, SIRE, en ont ainſi vsé, comme ces bons Empereurs Romains, quand ils eſtoient dans la neceſſité, & qu'ils vouloient pourueoir à celle du Royaume : Ils faiſoient aſſembler les Eſtats Generaux, pour leur faire agréer leurs demandes, dont le pouuoir a paſſé à voſtre Parlement; ce que ie pourrois faire voir à V. M. par quantité d'exemples, ſi ie ne croyois que vous les ſçauez par le moyen de noſtre Hiſtoire. Mais auiourd'huy ceux qui vous gouuernent, & qui abuſent de voſtre nom & de voſtre ieuneſſe, par vne violence extraordinaire, ie veux dire les armes à la main, ils luy

veulent oster la connoissance de vos affaires, pour acheuer vostre ruine & celle de l'Estat.

Empeschez, SIRE, vn si grand malheur, arrestez la furie de ces Tyrans, & preuenez vn coup si funeste; ne faites pas comme Charles IX. pendant sa Minorité, qui laissa ruiner la France; & puis estant deuenu Maieur, il s'en prit au Parlement, comme Tuteur des Roys: L'accusant de n'auoir pas veillé aux actions des Ministres, autheurs de tant de maux. Prenez garde, SIRE, que V. M. ne se voye reduite à vn pareil estat; bien qu'elle en soit fort proche, vous pouuez y remedier encor, si vous voulez que le Ciel vous benisse, que les peuples vous aiment, & qu'vn chacun se dise, comme je fais de tout mon cœur,

SIRE,

DE VOSTRE MAIESTE',

Le tres-humble, tres-obeissant,
& tres-fidele seruiteur & sujet,

L. S. D. T.